Barème Safer Grand Est

(validé par le conseil d'administration du 08/04/2026)

OPÉRATIONS FONCIÈRES

Base : Coût de revient — *Tarif HT*

RÉTROCESSIONS SUITE A ACQUISITION AMIABLE

Jusqu'à 1 million €/ha .....**8 %***
Au-delà en fonction du type opération

RÉTROCESSIONS SUITE A ACQUISITION PAR PRÉEMPTION.....10 %*

RÉTROCESSIONS FERMIER...6 %*

Tarif HT

ÉCHANGE FONCIER.....4 %*

RÉMUNÉRATION MINIMUM PAR RÉTROCESSION.....350 €

FRAIS FINANCIERS

par mois.....0,60 %

Participation forfaitaire aux frais juridiques.....800 €

** + 2 points si le prix de vente des propriétés Safer n'est pas assujetti à TVA et si l'opération n'est pas réalisée en substitution.*

PRESTATIONS

Tarif HT

INTERMÉDIATION LOCATIVE

Redevance équivalente à une année de fermage suivant le barème départemental

CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET PROVISOIRE

Redevance équivalente à une année de fermage *suivant le barème départemental

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Marge sur redevance :
- polyculture.....20 à 50 %
- viticulture.....minimum 10 %

Marge minimum /bail/an.....250 €

ESTIMATION PARCELLAIRE

10 premières parcelles.....150 €
parcelle supplémentaire.....10 €
forfait déplacement (vignes)....350 €

** Cf article L.142-4 du Code Rural*

Tarif HT

RÉPONSES RAPIDES SUR DIA

Réponse avant 21 jours
dossier <20 000€ .....80 €
dossier >20 000€ .....250 €

Réponse dans les 7 jours calendaires .....400 €

DEMANDE DE PRÉEMPTION SIMPLE

Forfait.....300 €

DEMANDE DE DÉROGATION APRES RÉTROCESSION

Réponse expresse par écrit
délai < à 2 mois.....200 €
délai < à 10 jours.....500 €

PRESTATIONS SUR DEVIS (avis de valeur, contrat ingénierie...)

Coût journalier :
Assistantes.....400€
Géomaticiens / Cartographes.....500€
Conseillers fonciers, chargés de mission, chargés d'études.....700 €
Chefs de service .....900 €

CONVENTIONS

Tarif HT

RECUEIL ACCORD AMIABLE

Forfait par contrat (PV, AC, PE ou résiliation de bail).....1 500 €
Rémunération (prix de vente + indemnités).....8 %

ENTRÉE DE MISE EN RÉSERVE

Forfait/EMR.....1 500 €
Frais de gestion par an .....2 %
(sur prix principal)

Tarif HT

VIGIFONCIER

Forfait 1ère inscription.....350 €
(Mise en place + formation)
Forfait annuel.....150 €
(par communes)

FRAIS FINANCIERS ANNUELS

Taux Euribor 1 an + 3% HT

safer Grand Est